

## STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE Le Ceser demande au Conseil régional d'Ile-de-France de développer cet instrument pour l'emploi et l'inclusion sociale

**10 octobre 2016** Alors que le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) est en cours d'élaboration, le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) formule, dans son avis adopté le 6 octobre, des propositions pour favoriser le développement des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) en Ile-de-France. Levier pour l'emploi, les SIAE représentent un investissement pour l'avenir.

Instruments de lutte contre le chômage pour les personnes les plus éloignées du marché du travail traditionnel, les 407 SIAE franciliennes emploient, en 2014, près de 28 000 salariés. Vecteur d'inclusion, ces structures sont un levier économique pour les territoires sur lesquels elles sont implantées. Pour développer l'insertion par l'activité économique, le Ceser formule des préconisations, rassemblées au sein de 3 axes.

- **Une stratégie et un plan d'action**

- valoriser l'utilité et les bénéfices de l'insertion par l'activité économique dans le SRDEII
- redéfinir des objectifs régionaux et élaborer un plan opérationnel.

- **Des moyens suffisants**

- inscrire les crédits nécessaires, dès le budget 2017 du Conseil régional, pour réaliser les actions définies
- prévoir une dotation suffisante pour le Fonds de transition en faveur des SIAE, mises en difficulté par la suppression du dispositif « emplois tremplins SIAE »
- faciliter le recours au Fonds social européen (FSE) pour financer les projets des SIAE.

- **Des services coordonnés**

- créer un service de coordination dédié à la formation des demandeurs d'emploi et placé sous la responsabilité du Conseil régional
- faciliter l'insertion professionnelle des jeunes par la coopération entre Missions locales et SIAE.

Développer l'insertion par l'activité économique c'est limiter les effets négatifs du chômage de longue durée et rendre possible une micro-économie plus inclusive.

---

### CONTACT PRESSE

Sarah Le Borgne - sarah.le-borgne@iledefrance.fr - 01 53 85 66 97 / 06 40 95 14 95